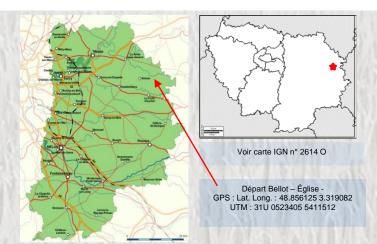
## La Vallée du Petit-Morin

Cette petite rivière, serpentant entre coteaux boisées et prairies, offre un cadre bucolique propice tant à la randonnée qu'à la descente en kayak et canoë. La qualité de ces eaux limpides et bien oxygénées a permis son classement en site « Natura 2000 » entre Verdelot et Saint-Cyr-Sur-Morin. Elle abrite deux espèces de poissons spécifiques : le chabot et la lamproie de Planer. Prenez le temps d'observer la faune locale et d'admirer les églises des charmants villages que vous traverserez. Au cours de votre promenade, vous remarquerez quelques-uns des nombreux moulins jadis alimentés par les eaux tumultueuses du Petit-Morin.



Bellot: l'église - Photo CD ®

**CODERANDO 77** Quartier Henri IV - Place d'Armes 77300 FONTAINEBLEAU 01 60 39 60 69 - www.randonnee-77.com -



Accès : Bellot à 42 km à l'est de Meaux par les D603, D407 (à la Ferté-sous-Jouarre), la D222 (direction Rebais) et D6

Informations pratiques: Epicerie (2018), restaurant (2018)

#### Charte du randonneur

- Ne vous écartez pas des chemins balisés.
- En cas de doute sur le cheminement, le balisage est prioritaire sur le descriptif.
- Respectez la nature et la propriété privée.
- N'abandonnez pas de détritus.
- Evitez de fréquenter les itinéraires en période de chasse (renseignez-vous auprès des mairies ou de la fédération des chasseurs de Seine et Marne).
- Refermez barrières et clôtures après votre passage. Lorsque cela est possible, retirez tout obstacle sur votre chemin

Fiche réalisée par le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de Seine et Marne (Codérando77). Elle fait partie d'une collection téléchargeable à partir du site :

www.randonnee-77.com







## RANDONNER

**EN SEINE ET MARNE** 





# Bellot Église au fond d'un hameau



Bellot : la vallée du Petit Morin - photo MM®

Traverser des paysages aux allures de bocage normand, et découvrez l'église de Bellot avec son porche de style Renaissance, puis celle de Sablonnières avec son clocher en bâtière, du XIIème siècle.









Mise à jour - Juin 2021 -

Jaune

Difficile

### Bellot

- Dos à l'église, suivre l'avenue à droite, s'engager à gauche dans la cour des Forêts puis à gauche dans les jardins. Prendre la rue à gauche, celle à droite, et la rue de la Piscine à gauche. Le chemin prolonge la rue, franchit le un ru puis s'en écarte pour escalader le côteau en sous-bois. Laisser le sentier à droite puis celui à gauche pour arriver en haut de la côte.
- Descendre à droite, franchir le ru, grimper à gauche et gagner Doucy-Aval. Suivre la route à gauche, puis celle à droite sur 100 m et monter le chemin à gauche. Il coupe les D42 et D46 et débouche sur la D42. Tourner à gauche.
- Au château d'eau, prendre le chemin à droite. Laisser le chemin de gauche, deux de droite puis deux de gauche. Suivre la route à gauche. Dans Launoy-Brûlé, tourner à gauche et, dans la deuxième rue, à droite. Emprunter le chemin à gauche, tout droit sur 800m. Au T, face au bois, virer à droite et, au T suivant à gauche.
- 4 Après le bosquet, emprunter le chemin à droite en sens inverse, puis celui à gauche et longer le bois. Couper la D6 et prendre la route en face. Descendre à droite par le chemin. Il devient route, côtoie une ferme puis à gauche mène au Vautron. Tourner à gauche vers le centre du hameau.
- 5 Descendre à droite la rue alternant avec le chemin. Couper la D222. 100 m après, prendre la route à droite, puis la route à gauche. Franchir le Petit-Morin et monter à gauche à la place de l'église de Sablonnières.
- 6 Tourner à droite, croiser la D31, laisser deux rues à droite, couper le chemin de Villeneuve pour gagner Le Montcel. Grimper à droite la rue qui devient chemin. Prendre à droite puis la route à gauche, au carrefour tourner à droite et, poursuivre l'ascension par la route puis le chemin.
- Au carrefour en x, prendre le chemin à droite. Après 700 m de lisière, il entre dans le bois à droite. Suivre le sentier à gauche sur 500m, virer à droite et dévaler le chemin. Il sort du bois, suit à gauche la lisière du bois suivant. Au Grand-Fourcheret, emprunter la rue à droite, la D31 à gauche et la D46 à droite. Franchir le Petit-Morin.

Prendre à droite la rue du Pont-du-Ru et rejoindre le parking.



Le balisage de l'itinéraire que vous empruntez est réalisé et entretenu par les 250 baliseurs du comité départemental de la Randonnée Pédestre de Seine et Marne (Codérando 77). Il fait partie des 4500 km de chemins de promenade et de randonnée existant sur le département.

Si vous constatez des anomalies lors de vos randonnées (erreurs ou manques de balisage, mauvais entretien, dépôts sauvages, ...), veuillez en aviser le Codérando 77 en vous connectant à l'adresse <a href="http://sentinelles.sportsdenature.fr/">http://sentinelles.sportsdenature.fr/</a> et en sélectionnant l'activité "randonnée".